

Nous ne pouvons nous dissocier des événements qui se déroulent en ce moment dans notre pays. Le bill à l'étude est un exemple flagrant d'un gouvernement qui ne tient plus les rênes du pouvoir, un gouvernement qui n'a jamais su ou qui a oublié ce que signifie le mot «restriction». Les prévisions budgétaires de 45.1 milliards de dollars pour 1978 sont portées avec le budget supplémentaire des dépenses à environ 46.5 milliards de dollars. Les dépenses qui ont été autorisées jusqu'ici en 1978 représentent 10.3 p. 100 de plus que le total de l'année dernière et elles dépassent de 3 p. 100 les 7.1 que le président du Conseil du Trésor avait prévus. Il ne faut pas oublier qu'il reste encore cinq mois d'ici la fin de l'exercice financier. Si c'est là de l'austérité, qu'est-ce que ce serait en période normale? Comment le ministre peut-il demander aux Canadiens de réduire leurs dépenses s'il ne donne pas d'abord l'exemple?

Sans priver les Canadiens de services importants, le gouvernement pourrait commencer, entre autres choses, par démanteler le groupe de civils affectés à la sécurité et à l'analyse qui sont tous des nominations politiques du premier ministre (M. Trudeau). Les Canadiens aimeraient bien savoir comment il se fait qu'une direction de ce genre a été établie, alors que la GRC a toujours assumé ces tâches importantes sans le concours de personne. Ce groupe coûte environ \$500,000 par année. Les Canadiens veulent savoir quels règlements régissent ce groupe de civils. Je suis persuadé que la GRC aimerait connaître son mandat, ses devoirs et ses responsabilités. Il compte quelque 200 employés qui font double emploi avec les services de la GRC. Combien le gouvernement épargnerait-il s'il abolissait cette direction dans le ministère du solliciteur général, sinon \$500,000?

C'est le gouvernement qui est la principale cause de l'inflation actuelle et de la nécessité qu'elle a fait naître d'emprunter encore 9 milliards de dollars, comme ce bill le propose. Sans doute le meilleur exemple de la façon dont le gouvernement dilapide l'argent et sabote l'administration, c'est encore la fâcheuse situation où il a placé la GRC. C'est le gouvernement qui est à l'origine de ce gâchis. Nous avons maintes et maintes fois prévenu le premier ministre des risques qu'il courait en utilisant les services de la police à des fins politiques. Voici maintenant que cet effectif policier admirable et dévoué fait l'objet de sérieuses critiques parce qu'il a obéi aux ordres d'un civil qui assumait les fonctions de directeur général de la sécurité au sein de la Gendarmerie et qui devait sa nomination à l'amitié du premier ministre. Qui verse le traitement de ce civil et de ses subalternes? Nul autre que le contribuable canadien.

Même si le premier ministre cherche à faire croire qu'il est le seul Canadien capable de préserver l'unité de notre pays, personne n'a jamais fait plus que lui pour détruire cette unité, tout en se donnant des airs de grand protecteur. De nombreux contribuables estiment même qu'il utilise notre corps policier national comme cobaye.

Il n'y a pas meilleur moyen de miner sa confiance et sa force que de mettre une personne extérieure en charge d'un secteur délicat du service, nommément celui de la sécurité. Pour accentuer davantage ce dilemme, au lieu de devoir faire rapport directement au commissaire de la GRC, ce civil désigné par le premier ministre doit lui faire rapport sans être tenu d'abord de communiquer avec le commissaire. Allons plus loin

si vous le voulez. Le groupe de sécurité et d'analyses dont la nomination est à caractère politique communique avec le greffier du Conseil privé qui se trouve également être le président du comité interministériel sur la sécurité et les renseignements.

● (2032)

M. Lumley: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Nous débattons actuellement du bill C-11, qui est un bill à caractère fiscal; l'objet du débat n'est pas de discuter du service de sécurité de la GRC.

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous parlons bien de dépenses budgétaires.

L'Orateur suppléant (M. Turner): J'écoutais très attentivement. L'honorable député en revenant à la question de dépenses budgétaires et c'est pourquoi je vais continuer à l'écouter. S'il s'écarte à nouveau du sujet, je l'en avertirai.

M. Hnatyshyn: Laissez donc monsieur l'Orateur faire son travail.

M. Towers: Merci, monsieur l'Orateur. Je peux certainement comprendre qu'un gouvernement qui n'arrive pas à contrôler ses dépenses ne puisse condescendre à se préoccuper de cette question terre à terre qu'est le contrôle des dépenses individuelles. J'évoquais ici cette créature politique qu'est le groupe de sécurité et d'analyses. J'essayais d'expliquer pour la gouverne de l'honorable député que ce groupe nous coûte approximativement 500,000 dollars et je suis persuadé qu'il y a bon nombre de Canadiens qui aimeraient beaucoup que leur impôt sur le revenu puisse être réduit d'un montant proportionnel. Je faisais ressortir que cette créature politique qu'est le groupe de sécurité et d'analyses communique avec le greffier du Conseil privé qui se trouve être précisément le président du comité interministériel sur la sécurité et les renseignements dont le supérieur n'est autre que le premier ministre en personne qui est également président du comité du cabinet sur la sécurité et les renseignements. On ne peut s'empêcher de remarquer comme cet arrangement fait bien les choses.

Qui paie donc pour tout cela? Le contribuable canadien, bien entendu. Peut-être que cela répond à la question de mon honorable collègue. Aimerez-vous, en tant que représentants de circonscriptions fédérales, qu'un individu nommé par le gouvernement au pouvoir à l'époque se livre à des enquêtes et à des recherches dans votre secteur et votre lieu de domicile et soumette ensuite ses trouvailles au premier ministre et non pas à la Chambre? Pourrions-nous travailler tout en faisant l'objet de ce genre de manœuvres? Comment pouvons-nous escompter que la GRC veuille exécuter des opérations essentielles et dangereuses quand un groupe qui n'en fait même pas partie refait le même travail que ses services et approuve des ordres dont le commissaire de la GRC ignore l'existence?

Je plains vraiment les cadres et les agents de la GRC qui font actuellement l'objet d'une enquête personnelle et qui sont même emprisonnés pour des infractions graves qui auraient été commises dans l'exécution d'ordres donnés, paraît-il, par le directeur général civil de son service de sécurité. Il est vrai que nous ne saurons pas si les choses se sont bien passées ainsi tant qu'une enquête complète n'aura pas été faite; en attendant, notre corps policier national est en butte à des frustrations, à des humiliations et à des accusations suscitées par des directives données par des cadres supérieurs.